

2002-2008

PIERRE ROSSI EST DÉCÉDÉ !

Le 25 décembre 2002 à Evisa, Petru Rossi s'est effacé discrètement comme il avait toujours vécu.

J'étais loin de saisir les multiples facettes et la profondeur de sa réflexion, et je ne partageais sans doute pas toutes ses options politiques, mais j'estime qu'avec la disparition de Petru Rossi la Corse a perdu l'un de ses grands penseurs, un homme d'une culture exceptionnelle.

Riche de son immense savoir, Petru Rossi pensait la Corse autrement que la pensée unique ne tente de la réduire.

Au sujet de la Corse, il avait cosigné en 1989, avec Pierre Bartoli, « *U disturbu 1789-1989, la mise à sac* » et en 1991, avec Maître Lucien Felli, « *La Corse, l'Europe et le droit* », parus aux Éditions La Marge.

Ancien diplomate, Petru Rossi était un spécialiste avisé des questions de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Il avait publié « L'Irak des révoltes » aux Éditions du Seuil, « La Lybie » aux Éditions Rencontre, « La Tunisie de Bourguiba » aux Éditions Kahia (Tunis), « De Suez à Askaba » et « Le pétrole arabe dans la guerre » aux Éditions Cujas, « Les Clefs de la guerre » aux Éditions Sindbad ainsi qu'un roman « Un soir à Pise » aux Éditions Flammarion.

Il était notamment l'auteur de « [La cité d'Isis, histoire vraie des arabes](#) », paru en 1976 aux Nouvelles éditions latines [Ce livre, [à découvrir sans tarder](#), est toujours disponible chez l'éditeur : 1, rue Palatine – 75006 PARIS).

[La cité d'Isis](#), texte prémonitoire des événements que nous connaissons à partir des années 1980, posait la problématique de l'Islam et l'impérieuse nécessité de connaître l'histoire du monde arabe pour ne pas se laisser aller à emboîter le pas des USA prétendus défenseurs du Bien contre l'Empire du mal.

Voici ce qu'écrivait Petru Rossi dans sa préface :

« Une vision bornée de l'histoire nous a imposé d'en localiser les sources non loin de chez nous, dans l'aride péninsule hellénique et sur les misérables rives du Tibre. Les Européens réduisent volontiers les origines de leur culture aux cantons athénien et romain. C'est là une appréciation erronée ; elle nous a été inspirée par des partis pris confessionnels et politiques. Il n'est guère douteux en effet que les historiens de l'Église catholique romaine, seuls maîtres durant plus de mille ans des archives de l'antiquité, en ont orienté l'interprétation pour la plus grande gloire de l'Occident européen.

C'est pourtant sous la lumière torrentielle de l'Asie, mater gentium, et du ciel nilotique que s'est accomplie toute l'histoire de l'Orient et de l'Occident. L'Égypte et la Babylonie ont rassemblé les puissants effluves dont est née la grande civilisation arabe qui, depuis l'aube des temps, a étendu son savoir vivre à l'ensemble des terres comprises entre l'Indus et le Tage, le Nil bleu et la Baltique. Athènes et Rome n'en furent que des reflets. En rendant à l'Asie et aux espaces arabes leur juste place, en précisant honnêtement leur rôle dans l'élaboration d'une culture qui est la nôtre, nous souhaitons rétablir, par delà les seuils athénien et romain, les liens de parenté qui ont uni l'Europe à un ensemble de dimensions singulièrement plus vastes où se liront mieux les lignes de son avenir. L'Europe n'est ni le centre du monde ni le miroir du souverain Bien. Fille de l'Orient afro-asiatique elle ne représente dans cet océan d'espace et de temps qu'une région où s'exercent des forces dont la puissance l'entraîne. Tout comme elles entraînaient autrefois les Césars.

Mais les préjugés demeurent ; mais un enseignement doctrinaire fausse nos jugements ; mais les images dont nous sommes hantés ont pris la place de l'évidence. Nous croyons que les cours d'histoire que nous suivons dans nos écoles sont identiques à ceux que professent Le Caire, Téhéran, Kaboul ou Calcutta. Ce n'est pas vrai. Sur cette illusion nous n'en avons pas moins établi nos prétentions à régenter les nations non occidentales. Quand nous aurons appris à peser l'exact poids des mondes qui nous entourent, nous découvrirons peut-être, outre la vraie fraternité, tout à la fois nos horizons et nos limites. Prestige du verbe, orgueil de soi, volonté de surélévation : lorsque nous avons prononcé le mot Occident, nous avons tout dit. Comme si l'Occident était autre chose que la pente déclinante de l'Orient...

Quant à l'univers arabe (et il s'agit bien d'un univers) nous en avons ramené les frontières à deux ou trois arpents de désert infécond où flotteraient quelques résidus de mythes. Nous l'avons rabaissé, caricaturé, presque entièrement enterré. Or le voici qui remonte à la réalité de la vie. Il est temps de nous apercevoir que si notre Occident est plaisant, riche, beau, encore ordonné, il le doit aux grands empires arabes qui ont créé les conditions d'un tel bonheur. Nous sommes semblables à ce coquelicot d'Omar Al Khaygam qui puisait sa pourpre au sang d'un empereur enseveli.

Paris, mai 1976. »

Avec [La cité d'Isis](#), Petru Rossi abordait aussi les questions liées aux vocables sémite et aryen, l'absence de frontières ethniques ou confessionnelles en Orient, l'importance des civilisations mésopotamienne et araméenne comme l'histoire de ses cinq empires « dont chacun se superposait au précédent sans en modifier les structures sociales ou culturelles ». C'est un aspect fondamental - ignoré de beaucoup - des luttes de libération nationale et des Constitutions corses du XVIII^e siècle autant qu'un point de fracture irréductible entre la Corse et la France !

[La cité d'Isis](#) avec « la fraternité mise en évidence des trois religions monothéistes » lui avait valu d'être invité officiellement à Damas.

Plus encore, Petru Rossi était un défenseur-travailleur acharné de l'histoire de Corse et de ses valeurs. A l'occasion d'une récente correspondance, il m'affirmait qu'elle était « claire, antique, profonde ; (dont) l'économie a conservé sa fraternité première, c'est-à-dire universelle en ses principes et personnalisée en sa pratique ».

Cette Corse à laquelle il était viscéralement attaché, il s'en est expliqué en octobre 1989, dans l'hebdomadaire Kyrn¹ à l'occasion de la publication d'un numéro spécial consacré à un colloque sur les îles. Petru Rossi y livrait un article, sous le titre : « Toujours rebelles », à mon sens majeur de sa pensée et malheureusement oublié.

Mieux qu'une quelconque synthèse qui manquerait de finesse tant est riche, dense et imagé - mais plein et lourd de sens - son propos et son magistral « [on nous a enténébrés](#) », je me permets de vous proposer ci-après le contenu intégral de ce texte que j'estime essentiel et qui se doit de passer à la postérité...

Après cette avalanche de vérités historiques, nous pardonnerons volontiers et humblement à Petru Rossi de s'être alors risqué à prédire (en 1976) que le « conflit Orient-Occident prend fin, comme est appelé à prendre fin l'acharnement des conflits dogmatiques d'ordre politique ou économique partageant l'univers en deux. L'esprit de Croisade décline. » Au moment où Petru Rossi rédigeait ces lignes, G. W. Busch n'avait pas encore revêtu officiellement l'uniforme camouflé de l'incarnation du Bien et la cagoule du capitalisme !

Et, curiosité de l'histoire, le jour où j'extrai de mes archives pour le mettre en ligne ce texte en hommage à Petru Rossi rédigé au début de l'année 2003... Barack Obama est proclamé vainqueur de l'élection présidentielle aux U.S.A. !

Le nouveau président infléchira-t-il la politique étrangère calamiteuse de la première puissance mondiale pour donner enfin raison à Petru Rossi ?

Jacques DENIS

Janvier 2003 - Novembre 2008

¹ Kyrn, n°275, 13 au 19 octobre 1989, « Toujours rebelles », pp. 48-51.

Kyrn, n°275, 13 au 19 octobre 1989, pp. 48-51.

TOUJOURS REBELLES

La mode est à l'ignorance de l'histoire. Sinon on saurait que toute île, si étroite soit-elle, a servi de marchepied à la communication des mondes et que c'est dans ce rôle qu'elle doit être jugée, appréciée, considérée.

Malheureusement ce qu'on demande aujourd'hui à l'expert ou à l'historien est de se mettre au service de l'administration ; s'il veut faire carrière il doit accepter d'être l'agent d'une idéologie, condamnant ainsi toute histoire objective sinon à disparaître du moins à être réduite un à catalogue succinct et de clichés présentés comme des postulats dogmatiques. Le cas de la Corse est dans ce domaine typique. On lui a inventé tout exprès un présent et un passé hors d'elle-même, afin de mieux programmer, une fois sa mémoire détruite, les étapes de son autodestruction.

Mais la Corse n'est pas seule. Ile de la Méditerranée elle partage le destin d'une mer dont le privilège sans pareil est de servir de foyer aux trois continents les plus lourds de la planète. L'identité de la Corse n'est donc pas une identité solitaire ; elle est liée à un ensemble tout à la fois insulaire et méditerranéen dont la grandeur se mesure aux richesses de l'immense famille des peuples et des siècles tant européens qu'afro-asiatiques dont elle est l'héritière et le témoin. Il est donc indispensable pour parler de notre pays de nous référer à toutes les îles, mers et terres dont elle est la parente, l'alliée, la voisine ou non. Nous ne sommes pas nés d'hier, pas même en 1789 et nous survivrons certainement longtemps aux institutions, règlements, et constitutions dont on nous a enténébrés. Nous ne sommes ni fragiles, ni lunatiques, ni dociles, à nous renier. On nous croit morts mais beaucoup de ceux qui le prétendent le seront bien avant nous. Nous assistons, nous participons dans notre être le plus profond, dans nos prises de conscience, dans le réveil de nos connaissances et jusque dans nos révoltes, au prodigieux réveil soulevant, en cette fin de siècle la renaissance des mémoires, des volontés et des espoirs de ceux qui, dans cette mer et autour de cette mer, nous ressemblent.

Rebelles à l'État

Plus que quiconque les sociétés insulaires de la Méditerranée sont par nature et par tradition, rebelles à la conception de l'État telle que devait l'élaborer l'Église catholique romaine. Et cela pour quatre raisons au moins qui sont d'ordre spirituel, d'ordre juridique, d'ordre physique, d'ordre historique.

Historique d'abord. La Corse comme ses autres sœurs insulaires de la Méditerranée est fille de l'Asie. Continûment de puis le IX^e millénaire avant notre ère qui vit les grandes migrations parties d'Asie gagner de proche en proche jusqu'aux rivages de l'Atlantique hispanique ou vendéen, véhiculant le savoir vivre, le savoir travailler, penser et mourir, les îles n'ont cessé de vivre de la substance asiatique puis afro-asiatique. Et cela jusqu'au grand tournant du XIII^e siècle, une fois que la papauté d'abord héritière de l'Orient se fût ensuite retournée contre lui, inversant le courant qui avait irrigué l'Europe d'Est en Ouest selon la course du soleil pour le diriger d'Ouest en Est, tentant d'imposer à toute la Méditerranée le modèle occidental. C'est en effet au XIII^e siècle seulement, lorsque le roi d'Aragon entreprenant la reconquête des îles ceignit successivement les couronnes de Majorque en 1230, de Sicile en 1282. de Sardaigne en 1297, devenant dans cette dernière île le successeur du normand Roger, que débuta pour la Méditerranée un drame déjà annoncé par les premières Croisades des Carolingiens d'abord, du pape Urbain II ensuite. Autant de conquêtes qui, même si elles modifièrent le statut administratif des îles ne parvinrent pas à en abolir le caractère oriental, loin de là, puisqu'au contraire ce sont les îles qui, en maintenant leur originalité finirent par influencer les terres d'alentour comme on le vit en Espagne, en Italie, en Grèce continentale. Points de rencontre de l'Orient et de l'Occident depuis la préhistoire, les îles méditerranéennes sont demeurées fidèles à leur vocation. Il suffit qu'un habitant de l'Orient y débarque pour ne pas s'y sentir dépaysé.

Ajoutons que jusqu'au XIX^e siècle la présence de l'Orient dans les îles était encore si sensible dans le vocabulaire, les expressions artistiques, les costumes, les habitudes coutumières, les mentalités, que les continentaux s'y sentaient quant à eux dépaysés. N'oublions pas enfin que ce n'est qu'en 1614 que furent expulsés d'Espagne les derniers Morisques, témoins de la splendide culture que nous savons. Il faut donc chasser de nos esprits l'image caricaturale d'un Orient et d'un Occident inexorablement opposés.

Physiquement et économiquement les îles connaissaient une double vie à la fois fermée et ouverte. Fermées par la mer et souvent isolées par les tempêtes violentes et irrégulières de la Méditerranée elles l'étaient aussi parce que, points de passage obligés, elles devaient se défendre contre les convoitises de concurrents proches ou lointains, ce qui les obligeait à se fortifier et à entretenir une solidarité populaire sans faille. Solidarité rassemblée autour d'une divinité représentative et tutélaire. Chaque île était aussi un sanctuaire ; elle était un territoire divinisé ! Cette notion de divinisation du terroir se trouve partout et l'Odyssée d'Homère en donne la transcription la plus célèbre ; l'expression « *Corsa tarra santa* » n'est pas seulement une formule littéraire ; elle touche à la nature même de l'insularité orientale. Aux Dieux et Déesses classiques, Iris, Baal, El, auxquels vinrent s'ajouter les références du monothéisme, étaient adjointes des figures insulaires propres telles les jeunes déesses agraires aux seins nus de la Crète, les Cabires de Tyr et Sidon, les Chaoubtis de Malte, des déesses au sphinx de Sicile, les Nephtis et les Tanits de Pantellaria, les innombrables esprits qui peuplaient les superstitions locales. L'adoration des pierres, des montagnes des emplacements délimités par des effets de soleil de lune signifiant le sacré ou l'interdit tels qu'ils subsistent encore en Corse ; la pratique de l'Œil (oudjat) ou du Pilier (djed), donnait à chaque île sa marque individuelle, son sceau, dont la figure était dessinée ou gravée symboliquement sur ses documents ou sa monnaie.

L'ouverture c'était le ciel et la mer. L'île était une pierre dans l'eau ; dure dans son système compact de défense, souple dans ses relations extérieures ; nationale et intimiste dans son existence intérieure ; internationale et cosmopolite avec un sens très développé dans sa vision universelle des hommes et des choses. D'un bout à l'autre de la Méditerranée elles communiquaient en permanence par des signaux optiques, des feux, des vigiles postés sur des tours. Ayant en commun à la fois la mer et les étoiles elles avaient nécessairement du monde une vision identique. De là leur unité. Une unité qui les rendait largement indépendante des grands empires continentaux d'où elles tiraient les matières premières ou manufacturées nécessaires à leur métier de transporteurs et d'échangeurs. Sociétés de marins, d'astronomes, de courtiers, d'ingénieurs de l'armement naval, avant de devenir des places bancaires ou des entrepôts, les îles fourmillaient de représentants, d'agents commerciaux, d'intermédiaires connaissant leur planète sur le bout des doigts, polyglottes, versés dans l'art du contrat et du billet à ordre. Bref chaque île, chaque îlot pouvait prétendre non seulement à une souveraineté intérieure mais aussi à une souveraineté internationalement reconnue et assortie de protocoles diplomatiques. Aucune comparaison possible avec la situation d'aujourd'hui qui fait du continent le maître des îles et des colonies plus ou moins asservies aux intérêts des pouvoirs de terre ferme. Durant des siècles ce fut le contraire ; les transports et les relations par voie de terre étant aussi coûteux que dangereux, les routes maritimes ou fluviales constituaient les réseaux les plus sûrs et les plus réguliers des communications. Et comme l'essentiel des relations se faisait le long des parallèles plus que des méridiens, c'est-à-dire de l'océan indien jusqu'à l'océan atlantique par l'intermédiaire de la Méditerranée, le chapelet des îles, de Chypre aux Baléares, traçait l'allée royale des migrations, des missions, des échanges et des mutations sociales, économiques, religieuses, culturelles. C'est dire le caractère majestueux d'un réseau insulaire devenu légendaire pour avoir été durant tant de siècles le cordon ombilical de l'histoire. Les empires continentaux ne pouvaient se passer d'eux. Ils étaient leurs tributaires plus que les îles n'étaient les leurs.

La linguistique elle-même reconnaît aux peuples de la mer une place à part. L'enseignement scolaire entièrement orienté par les grammairiens des couvents a fait une part trop belle aux langues classiques grecque ou latine présentées comme la source uniforme des parlers méditerranéens ; nous savons à présent qu'il n'y avait que des parlers locaux qu'on essaie difficilement de classer en groupes tribaux ; que jamais la Méditerranée n'a connu de langue officielle unique établie à Rome ou à Athènes par une aristocratie de savants et imposée aux foules citadines ou villageoises.

C'est une vue de l'esprit, une transposition en utopie rétrospective de la nécessaire suprématie des langues d'État contemporaines. La fragmentation linguistique était autrefois considérable assortie probablement d'une sorte de Koiné, ou lingua franka, où dominaient l'araméen, l'étrusque, le phénicien complétés par le dorien, l'éolien, l'arcadochyprote, le ligure, l'africain etc. En Corse par exemple on devait parler une langue populaire qui n'a rien à voir avec l'académisme bas-latin prétendument dérivé de la langue romaine ; la refonte et l'unification toute artificielle de la langue italienne à des fins d'administration ecclésiastique, même si elle est parvenue à rejeter dans l'oubli les éléments essentiels des langues corse, sarde, baléares, maltaise, crétoise et autres, (les éléments gréco-araméens par exemple) n'a pu empêcher qu'on fonde des mémoires populaires collectives ne soient souterrainement demeurées d'un bout à l'autre de la Méditerranée des parentés que nos linguistes universitaires trouvent inexplicables. Les chercheurs modernes, plus inquisiteurs et moins naïfs, sont quant à eux sur le chemin de découvertes sensationnelles dans le domaine des souverainetés linguistiques. La langue corse une fois étudiée à la lumière du fond des âges révélera une prodigieuse richesse tant de sa forme que de son esprit. Et puisqu'il est vrai que la langue est d'abord voix, musique, intelligence et esthétique, avant même d'être une méthode de communication, c'est bien par l'exploration des arts populaires que nous découvrirons combien chaque île méditerranéenne parce qu'elle possédait son esthétique propre devait nécessairement pratiquer aussi une langue tout à la fois parente des autres et originale. Chacun a pu se rendre compte sur place que les manifestations artistiques de Chypre, des Cyclades, de Crète, de Sicile, de Malte, de Corse ne sont pas, dans tous leurs éléments, réductibles l'une à l'autre. Un et Multiple ici se complètent.

Le droit contre la loi

Venons-en à ce qui est sans doute le cœur même de la question, à savoir l'incompatibilité radicale, des sociétés insulaires issues de la culture de l'Orient avec le juridisme étatique qu'on leur a imposé ! Profitons-en pour aller au fond des choses. L'hostilité fondamentale des peuples de l'Orient et de ses îles pour l'abstraction, leur aversion pour la mécanisation dogmatique des foules, assortie en revanche d'un sens éminent de la responsabilité personnelle, les a amenés à écarter le droit privé des préoccupations gouvernementales pour le cantonner aux règles des contrats entre personnes. Associations, clans familiaux, conseils des Anciens, arbitrages, faisant régner une honnêteté rigoureuse dans une société échappant à la réglementation publique et faisant de la souveraineté individuelle la clé d'un ordre non administratif/nais moral. Il n'y avait donc ni droit privé écrit ni références juridiques formelles. Bien mieux, la loi restait volontairement vague pour que puisse être tenu compte des données particulières à chaque cas. Ainsi n'y avait-il pas déjuges de métier mais seulement des juristes conseillers. Partout en Orient comme en Méditerranée on insistait sur le fait que les droits naturels et humains primaient la loi, et que, par-delà la loi il convenait d'estimer d'abord les responsabilités individuelles ou collectives de tout délit. En résumé il était admis que la loi ne pouvait se substituer à l'éthique car, abstraite et artificielle qu'elle était, elle ne tenait pas compte, de ce qui était la vertu la plus vivante de l'homme, à savoir la morale.

Soucieux avant tout de préserver la société de l'immoralité l'Orient a toujours préféré, hier comme aujourd'hui, la loi intérieure au droit extérieur, la pratique de la coutume à la juridiction positive, la psychologie à l'écrit, créant ainsi une civilisation où la garantie morale plus que la peur du gendarme maintenait la cohésion sociale à un haut niveau de responsabilité individuelle et collective. Ainsi par le sens de la solidarité, grâce à un collectivisme organique puissant les îles ont pu se passer de l'énorme armature juridique inventé par un Occident, contre lequel elles ne pouvaient manquer de se rebeller. Le cas de la Corse n'est pas unique. Révolte civile ou recours aux armes, les raisons profondes, sont chaque fois les mêmes, les incompréhensions identiques, les thèses irréconciliables entre un Etat qui se prétend de «droit» et les sociétés qui se veulent «de justice». La répétition dogmatique par l'Etat d'arguments d'autorité ne laisse aucune place à l'entente cordiale. L'usage intensif et obstiné d'une loi qui n'est ni comprise ni admise par l'administré finit par créer un climat irrationnel rendant incapable de discerner entre ce qui est fondamental et ce qui est mineur.

Nous avons parlé de solidarité et de collectivisme. Le caractère généreux de la pensée orientale n'a pas échappé à certains militants de partis politiques contemporains. C'est ainsi qu'une personnalité communiste française a pu écrire : « Le communisme n'est pas tellement une gauche politique qu'un Orient géopolitique ». Telle était sans doute aussi la pensée directrice de Lénine. Ce qui rend d'autant plus inexplicable l'attitude du bureau du Pcf envers la Corse où, paradoxalement, il est devenu le plus ferme pilier de la raison d'État alors qu'il se définissait originellement comme le défenseur de l'homme, comme, je cite, « l'avocat de la bienveillance et de la justice », opposé au système traditionnel occidental ivre de puissance et d'affairisme économique.

Puissance et souveraineté

Pour défendre un tel réseau de communications mondiales les Iles avaient besoin de vigilants corps de garde ; elles étaient donc des puissances militaires munies de forteresses dont on peut admirer aujourd'hui encore les ruines imposantes. Leur population était organisée en milices permanentes. C'est bien parce que de la mer pouvait venir aussi bien l'ami que l'ennemi que la Corse, par exemple, s'en méfiait autant qu'elle en profitait. Accueillantes et sur le qui-vive, soucieuse de protéger leurs trésors, les populations insulaires se montraient aussi expertes dans l'art militaire que dans la science des relations humaines.

Les Iles avaient à se couvrir contre elles-mêmes, contre les puissances continentales, dont elles étaient l'enjeu de choix, contre les guerres de souveraineté qui opposaient ces puissances les unes aux autres. La guerre ne quittait pas leur horizon. Elle était leur pain quotidien, tandis que dans les empires continentaux bordant les rivages d'Europe, d'Asie ou d'Afrique l'état de paix demeurait plus stable. C'est que outre le courant Est-Ouest, qu'elles contrôlaient, les îles commandaient un triple flux Sud-Nord. Un premier courant remontant le cours du Nil à partir du cœur de l'Afrique noire allait atteindre par Chypre et la Crète les régions danubiennes et russes. Un second courant parti du golfe de Guinée touchait la Libye, Malte, la Sicile, la Sardaigne et la Corse pour faire escale à Marseille, (alors Phocée) colonie orientale, remonter le Rhône, le Rhin et les pays nordiques. Un troisième courant, ayant sa source aux riches mines d'or du Haut Niger et du Haut Sénégal, passait par les Baléares pour toucher en Europe les centres de dispersion du métal précieux. Une stratégie en forme de croix dessinait ainsi en Méditerranée les bras d'une organisation ayant pour centre géographiques Malte, la Sicile et la Sardaigne, ce qui explique pourquoi c'est dans ces trois îles que nous trouvons les vestiges les plus impressionnants d'une activité géopolitique unique au monde ; c'est pourquoi aussi c'est dans ces trois îles et autour d'elles que se déroulèrent les conflits les plus déterminants. La Corse, bien que son nom ne figurât pas chez les cartographes arabes, se trouvait incluse dans la politique libyco-sarde, le terme de Sardaigne désignant l'archipel tout entier et nom une île particulière.

Durant très longtemps la vie méditerranéenne échappa à l'administration directe des grandes capitales impériales qu'étaient Alexandrie, Babylone, Rome, Byzance ; elle fut gouvernée de la mer et pour la mer par des organismes politico commerciaux appelés thalassocraties par les historiens. D'abord les thalassocraties phénicienne, égéenne (ou minéenne), phocéenne, athénienne qui essaimèrent leurs colonies militaires, culturelles et commerciales jusqu'aux Colonnes d'Hercule et au-delà. Ce qui fit la grandeur d'Athènes n'est ni son intellectualité ni la misérable cité dominée par l'Acropole mais son port du Pirée et surtout la confédération insulaire qu'elle présidait parmi laquelle Délos qui fut certainement le marché d'esclaves le plus actif de toute la Méditerranée. A ces thalassocraties vinrent s'ajouter deux puissances maritimes d'envergure, Carthage d'abord fondée par les Phéniciens, les Arabes ensuite, qui riches de leur expérience des flottes océaniques de l'océan Indien, portèrent au plus haut niveau de prospérité l'empire des mers si bien que la Méditerranée fut durant des siècles une mer arabe. Contrairement aux idées reçues ni Rome ni Byzance ne furent des capitales maritimes prépondérantes ; ce qui explique pourquoi ni la civilisation ni la culture romaine ne touchèrent en profondeur les îles méditerranéennes. Rome et Byzance n'en étaient que les administrateurs dominant.

Toutes les îles furent et restèrent marquées par une influence orientale (araméenne, phénicienne, égéenne, gréco-sicilienne ou arabe) tout à fait décisive. Il faut savoir que Rome ne cessa d'être interdite de séjour en Méditerranée par la très efficace fédération dite des Pirates étendant son autorité incontestée de Chypre jusqu'à l'Espagne avec pour ports d'attache les Sporades, la Crète, Malte, Syracuse, Brindes, Ostie aux portes mêmes de la « Ville Éternelle ». Il n'a jamais existé de pouvoir maritime romain conséquent.

Croisades

C'est dans ce contexte que le Saint Siègre devait intervenir, mobiliser l'Occident tout entier, créer jusqu'à la notion même d'Occident ignorée jusqu'alors, pour tenter de renverser le courant Est Ouest de l'histoire et de l'exportation pour imposer une direction Ouest Est avec Rome, la Rome catholique, pour capitale et l'Europe pour bras séculier. Le Saint Siègre devant utiliser toutes les armes à sa disposition ; armes économiques, arme confessionnelle, arme militaire, arme politique. Trouvant en face de lui comme adversaires solidement implantés les gouvernements arabes puis ottomans qui, en tant qu'héritiers directs des Phéniciens, Égyptiens, Égéens, Phocéens et Carthaginois (appelés Cananéens), détenaient à la fois la maîtrise de la culture, de la langue, du commerce et des juridictions sociales, le Saint Siègre lança contre eux la guerre totale sous forme de Croisade. Ne pouvant, faute de puissance maritime, s'aventurer dans des combats sur l'eau, le Saint Siègre engagea d'abord la guerre sur le continent, s'attaquant en Occident à l'Espagne, en Orient à la Palestine. Compliquée dans ses périphéries la guerre pontificale était simple dans ses desseins : s'assurer l'héritage politique de la Rome des Césars d'Occident afin d'appliquer à l'Orient et donc à toutes les îles méditerranéennes la loi de l'Occident romain. Voilà pourquoi la Croisade entreprise contre les capitales continentales de l'Orient fut naturellement suivie d'une Croisade contre les îles méditerranéennes, contre leur identité, contre leur puissance financière, marchande et politique, en bref contre leur souveraineté et, disons le, contre leur esprit, puisque Rome allait s'appliquer à instaurer dans les îles un juridisme qui leur était étranger, un mode d'existence féodale, un hiérarchie sociale calquée sur la règle conventuelle, ce qui supposait l'abolition de la philosophie et des religions orientales servant de soubassement moral à la vie des sociétés insulaires. Ainsi fut déclenchée contre les îles une guerre de religion. Elle frappa tous les cultes n'ayant pas adhéré au dogme trinitaire issue de la pensée paulinienne : judaïsme, orphisme, cultes agraires, rituels osiriens ou Crétois, islam, mazdakisme, christianisme nestorien ou mono physique qualifié d'hérétique. L'Inquisition naîtra de cette volonté-là. Toutes ces religions étaient en effet fortement implantées dans les îles ; la Corse, par exemple, monophysite c'est-à-dire orthodoxe relevait du patriarcat d'Alexandrie. Très douloureusement les îles allaient se trouver blessées dans leur tradition et littéralement désorbitées de leur foyer originel. Le drame n'est pas encore guéri. Cette tristesse du fond des âmes affectant la méditation insulaire ressemble à une nostalgie de Paradis perdu. Nul doute que lorsque les héritiers des grands empires d'Orient ont vu déferler sur leur plages les partisans de Vercingétorix ou de l'homme nordique de Swan combe, les descendants des Vikings ou des Teutons, pour se saisir de leur société et abolir leurs lois immémoriales au nom d'un Jésus éduqué sur les bords du Tibre, les habitants de Corse, de Sardaigne ou de Malte ont dû être pris d'un étonnement épouvanté, dérangés dans leurs habitudes immémoriales. L'interdit, le discrédit jeté par Rome sur les Giovannali avant leur massacre par des mercenaires débarqués d'Europe témoigne éloquemment de la détermination à exterminer les chrétiens hors la loi de l'église trinitaire. Nous ne referons pas, étape par étape, le récit de ces Croisades appelées à inverser un ordre plusieurs fois millénaire. Elles vont de l'accord signé contre la Papauté et les Carolingiens au VIIIe siècle pour confier les îles d'Occident, la Calabre, la Sardaigne et la Sicile à une juridiction franco-romaine jusqu'à la conquête de Jérusalem en 1099 suivie du sac de Constantinople en 1203, puis de l'expédition d'Égypte en 1219. La constitution du Saint Empire romain germanique en 962 puis d'un Royaume de France inféodé à la politique pontificale tout autant que l'affermissement au XIIIe siècle des royaumes de Castille et d'Aragon pour expulser les Infidèles marque le déclin des souverainetés insulaires en Méditerranée occidentale. Le système portuaire passe aux mains des armateurs et des négociants du continent.

Le règne de Marseille, Gênes, Venise commence sur les ruines des cités insulaires de naguère. Seules résistent biens les îles de la Méditerranée orientale parce que, prises sous la protection de l'Empire ottoman et des églises orientales de tradition patriarcale et non pontificale, elles parviennent durant des siècles à sauvegarder leurs intérêts et leur identité. La coupure entre Orient et Occident fut consommée. Tandis qu'à l'Ouest s'inspirant des Regulae de Saint Benoît de strict jurisme conventuel le Pape Grégoire le Grand œuvrait à l'édification des États européens autour des principes de la hiérarchie féodale impliquant le servage et l'obéissance résignée de l'homme à son souverain, à l'Est au contraire persistait le droit coutumier fondé sur l'éminente dignité individuelle et familiale face aux pouvoirs politiques, à l'intérieur d'une solidarité fraternelle excluant pratiquement tout devoir envers l'État.

Un ordre nouveau

A l'appui résolu apporté aux îles orientales tant par la Grèce que par Constantinople vint s'ajouter la sollicitude de l'église orthodoxe russe et des Tsars. Et voilà comment au conflit entre la Papauté et les terres méditerranéennes d'Orient vint se superposer désormais un antagonisme russo-occidental, doublé au XXe siècle d'une concurrence entre capitalisme et communisme soviétique. L'histoire en sa cohésion comme en ses conflits se perpétue, bien au-delà des idéologies du moment. Le problème des îles demeure. Ni la bataille de Lépante qui vit l'irruption victorieuse des flottes européennes en 1571, ni le détachement de la Grèce de Constantine, ni la Première Guerre mondiale qui vit démembrer l'Empire ottoman, et en Palestine le prélude de l'État d'Israël comme marchepied de l'Occident, ni même la Seconde Guerre mondiale qui menaça de colonisation américaine la Méditerranée dans son ensemble, ne sont parvenu à déraciner les îles de leur identité, originelle. Un mouvement général de libération nationale favorisé par des remaniements diplomatiques et stratégiques de grande ampleur réveille les mémoires et soutient les espérances. Nous voyons les îles, qu'elles appartiennent à l'Orient ou à l'Occident, évoluer l'une après l'autre vers un statut les délivrant de l'emprise exclusive des capitales du continent, rétablissant leurs valeurs culturelles autrement dit leur souveraineté intérieure ; il n'est pas jusqu'aux lois et aux États qui ne soient engagés dans des réformes profondes restituant aux communautés historiques l'exercice de leurs droits fondamentaux.

Le climat politique est entièrement nouveau, l'Église catholique romaine renonce à ses exclusives et s'ouvre à la multiplicité des mondes ; le conflit Orient Occident prend fin, comme est appelé à prendre fin l'acharnement des conflits dogmatiques d'ordre politique ou économique partageant l'univers en deux. L'esprit de Croisade décline.

L'évolution tend à dissoudre les principes de l'État Nation au sein d'empires capables de rendre aux cités les responsabilités qui, parce qu'elles équilibrent les communautés nationales vivantes, rééquilibreront aussi par la même occasion les grands ensembles appelés à régner sans doute mais sans gouverner pour autant. Faute de quoi il arrivera que l'économie politique à force d'accaparement et de cynisme finira par faire ouvertement la guerre aux humains non plus seulement aux possibilités de leur vie mais aussi de leur survie. Pour avoir oublié qu'avant d'être des clients ou des administrés ils sont d'abord des hommes.

Pierre ROSSI

